MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD





N° d'épreuve FFM	144	Organisateur
Moto-Club		
N° d'affiliation	0884	
Date	24 MAI 2015	
Lieu	SURGERES	1
Organisateur technique	MR NARQUET	1
Adresse	BP 44 - 17700 SURGER	ES
E-mail	INFO@AM-SURGERES.	СОМ
Téléphone	06.75.73.94.85	

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Directeur de course	GIRAULT Patrice		Licence :	
Président du Jury ou Arbitre	DESMOULINS Anthony	MAX CHARPIN (Délègué FFM)	Licence :	008605
Membre du Jury	BOUTET Michel		Licence :	158994
Membre du Jury	LAFONT Michel		Licence :	014161
Commissaire technique responsable	BOUTROIX Lucien		Licence :	004941
Responsable du chronométrage	BTO CHRONO		Licence :	

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
CHPT DE FRANCE MOTO ANCIENNES	15 ans	99 ans	125 - 250 - 500	Vintage - Classic - Evolution Proto
CHPT DE LIGUE MX2	15 ans		125_2T - 250_4T	Championnat de Ligue
TROPHEE DE LIGUE VETERANS	40 ans	99 ans	125 - 250 - 500	Trophée de Ligue Vétérans
				MOI

Engagement:

Site internet : www.lmpc.be

Contact:

LMPC

Adresse:

La Bertramière 79500

Téléphone : E-mail : 05.49.07.96.29 www.lmpc.be Chronométrage :

Location de transpondeur :

🖪 oui 🗖 non

Tarif: 12€

Caution: 200 €









Contrôles Administratifs et Techniques

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contreindication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical DOCTEUR EYRAULT J	EAN
Nombre de secouristes 12	Nombre d'ambulance(s) 2
Hôpital le plus proche	Temps de trajet (en min) 45 min

Le site de pratique Article 7

Capacité Moto:

Pendant les essais: 48

En manche:

Accès:	Caractéristiques :
Nom du site terrain de motocross de SURGERES	Longueur du circuit 1424
Adresse route de St SATURNIN - 17700 SURGERES	Largeur minimum de la piste 6
	Largeur de la grille40
GPS - Latitude (Nord), 46.119829	Longueur de la ligne droite de départ 85
GPS – Longitude (Est) -0.72357769999999643	Nombre de OCP*
,	

Rappel: l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement

Visa du Moto-Club

Visa de la Lique



20104115 Date: 15/0386 Numéro:

Visa de la FFM

Fédération Française de Molécyclismes Direction des sports et de la réglementation
74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél 10922 11 Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

Capacité Quad/Side-car:

Pendant les essais:

En manche:

HORAIRES DU 24 MAI 2015

7h00 à 8H00 : Accueil, Contrôle Administratif Pilote, Contrôle Technique Moto, Mise en place du Service Sécurité.

8h00 : Essais libres Championnat de France Vintage	10 min.
8h15 : Essais libres Trophée de Ligue Vétérans	10 min.
8h30 : Essais libres Championnat de France Classic	10 min.
8h45 : Essais libres Championnat de Ligue Mx2	10 min.
9h00 : Essais libres Championnat de France Evolution Proto	10 min.
9h15 : Essais Chronos Championnat de France Vintage	15 min.
9h35 : Essais Chronos Trophée de Ligue Vétérans	15 min.
9h55 : Essais Chronos Championnat de France Classic	15 min.
10h15 : Essais Chonos Championnat de Ligue Mx2	15 min.
10h35 : Essais Chronos Championnat de France Evolution Proto	15 min.
10h55 : 1 ^{ère} Manche Trophée de Ligue Vétérans	15 min + 1 T.
11h20 : 1ère Manche Championnat de Ligue Mx2	20 min + 1 T.
DEDAG	
REPAS	
14h00 : 1ère Manche Championnat de France Vintage	15 min + 1 T.
14h25 : 2ème Manche Trophée de Lique Vétérans	15 min + 1 T

14h00 : 1 ^{ere} Manche Championnat de France Vintage	15 min + 1 T.
14h25 : 2ème Manche Trophée de Ligue Vétérans	15 min + 1 T.
14h50: 1ère Manche Championnat de France Classic	15 min + 1 T.
15h15: 2eme Manche Championnat de Lique Mx2	20 min + 1 T.
15h45: 1ère Manche Championnat de France Evolution Proto	20 min + 1 T.

ENTRACTE - 20 min

16h25 : 3ème Manche Trophée de Ligue Vétérans	15 min + 1 T.
16h50 : 2ème Manche Championnat de France Vintage	15 min + 1 T.
17h15 : 3ème Manche Championnat de Ligue Mx2	20 min + 1 T.

ENTRACTE - 20 min

18h00 : 2^{ème} Manche Championnat de France Classic 18h25 : 2^{ème} Manche Championnat de France Evolution Proto 20 min + 1 T.

19h00 : Remise des prix.





